

La persistance des limites du passé

Le 27 juin 1790, le département de l'Oise est créé dans ses limites actuelles. Il est formé à partir des territoires appartenant aux deux anciennes provinces d'Île de France et de Picardie. Il recouvre pour tout ou partie, plusieurs petits pays de l'ancienne France : Valois, Vexin français, pays de Thelle, pays de Bray, Noyonnais Soissonais, Beauvaisis, comté de Clermont, pays de Chaussée, Santerre et Amiénois. Il est divisé en 739 communes, 76 cantons et 9 districts.

La dichotomie qui existe entre le Nord et le Sud de l'Oise peut alors s'expliquer par la persistance de liens qui existaient avant la création même du département à partir de deux provinces distinctes.

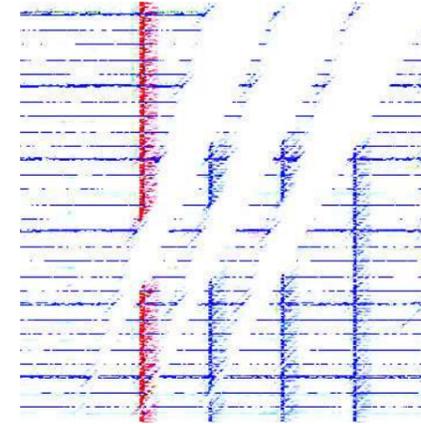
Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les limites de la région Île-de-France ont varié. Cette province s'étendait vers l'Ouest et surtout le Nord. Elle était moins vaste qu'aujourd'hui en direction de l'Est et du Sud. Elle formait la zone d'intérêts économique des corporations marchandes de Paris qui ont contribué à en fixer les contours et concernant, ainsi, le sud du département de l'Oise.

De part sa situation géographique l'Oise a longtemps constitué un centre névralgique dans l'histoire de France et a souvent été considérée comme le dernier bastion à conquérir avant Paris.



Les provinces de France avant le découpage en départements

Direction
Départementale
de l'Équipement
de l'Oise



Les Feuilles de l'Oise

Un thème d'actualité en quatre pages

n°15 - mai 2006

L'Oise, frontière(s) du Royaume de France

L'observation du fonctionnement général du département de l'Oise met en exergue une dichotomie Nord/Sud. En effet, le territoire situé au nord de la RN 31 présente des caractéristiques picardes alors qu'au sud, elles sont plutôt franciliennes.

Ce manque de cohésion dans le département peut-il s'expliquer par les évolutions successives de la France dont les frontières ont fluctué passant tantôt dans le domaine d'Angleterre, tantôt dans le Domaine Royal français, puis dans le Royaume de France ?

Dès l'époque mérovingienne, quelques-uns des territoires de l'actuel département ont fait partie du domaine royal et ont exercé une influence considérable dans l'histoire nationale.

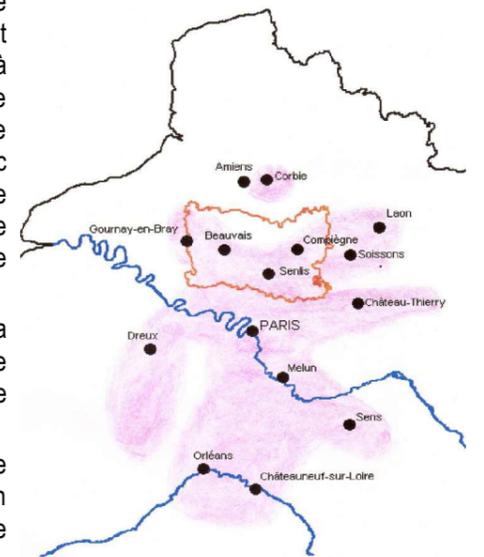
Attention toutefois, parler de frontières du Domaine Royal est anachronique. En effet, à l'origine le terme de frontière désigne la ligne de front d'une troupe en ordre de bataille. Avec Vauban, ingénieur militaire de Louis XIV, la frontière correspond à une ligne de places fortes.

Ce n'est qu'à partir de la Révolution française que le terme prend son sens de « limite » géopolitique.

Aujourd'hui une frontière se définit comme la limite d'un territoire qui en détermine l'étendue (Petit Robert).

Le Domaine royal ne possédait, à proprement parler, pas de frontière et correspondait à l'ensemble des propriétés et droits appartenant en propre au Roi en tant que propriétaire et seigneur direct.

Une frange sud du département de l'Oise possède des évolutions territoriales communes avec l'Île de France contrairement au reste du territoire. Comment ces liens ont-ils évolués à travers les siècles?



Bibliographie :

Georges Duby Histoire de France, le Moyen-Âge 987-1460 - édition Hachette 1990,

[Fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

www.histoirealacarte.com

www.france-pittoresque.com

Directeur de la publication :
Alain DE MEYERE
Réalisation – impression :
DDE de l'Oise
Bld Amyot d'Inville
BP 317 - 60021 Beauvais Cx
ml : dde-oise@equipement.gouv.fr



Cartographie : BD Carto – IGN

Réalisation et contact :
Service de l'Aménagement, de
l'Urbanisme et de l'Environnement
France Poulain
Cellule Études et Prospective
Fabienne Clairville
ml : Fabienne.Clairville@equipement.gouv.fr

L'Oise au coeur du royaume des Francs

La conquête romaine

A l'époque de la conquête romaine, durant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, le territoire de l'Oise est partagé entre différentes tribus celtes qui cohabitent sans véritable union : les Bellovaques dans la région de Beauvais, les Silbanectes dans le Valois (ils ont donné leur nom à la ville de Senlis), les Veromandues (Noyon), les Suessiones près de Compiègne et Soissons et les Vélocasses dans le Vexin.

L'Oise va ensuite connaître une série d'invasions barbares dont celles des Huns qui, avec leur chef Attila, prennent le Beauvaisis

Le royaume des Francs

La domination romaine prend fin avec la victoire de Clovis à Soissons, en 486. Les Francs vont conquérir la Gaule. Clovis envahit la région picarde et prend la ville de Noyon. Il étend son royaume au sud du bassin de la Seine et fait de Paris sa capitale. La vallée de l'Oise, avec celles de la Somme et de l'Aisne, devient l'épicentre du pouvoir et bénéficie d'une position dominante.

En 561, Clotaire I^{er}, fils de Clovis, meurt. Le royaume est alors divisé entre la Neustrie et l'Austrasie.

Le Beauvaisis se trouve sur les frontières de la Neustrie, d'un côté, qui couvre le nord-ouest de la France avec pour capitale Soissons et de l'Austrasie, de l'autre, couvrant le nord-est de la France actuelle avec pour capitale Reims puis Metz.

Ainsi, l'Oise va souvent être le théâtre de la lutte entre Austrasiens et Neustrasiens.

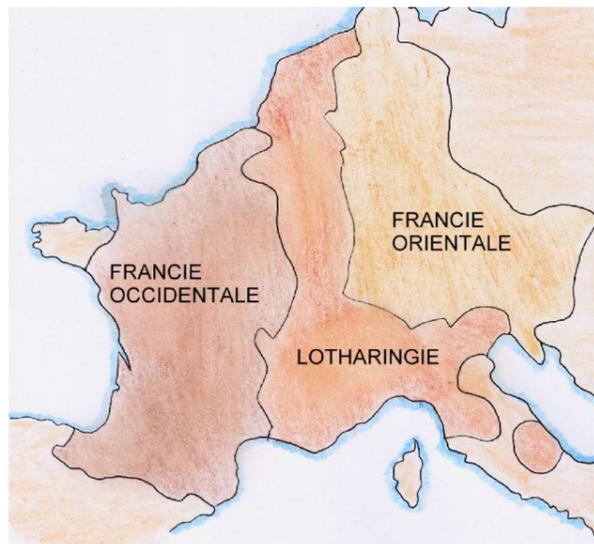
En 778, Charlemagne est couronné roi d'Austrasie à Compiègne. Avant de devenir empereur, il intègre l'Austrasie dans le grand royaume franc. A cette époque le territoire de l'Oise est divisé en « pagi », juridictions administratives, administrés par des comtes et des barons qui assurent les fonctions fiscales, militaires et judiciaires.

L'Oise est alors une région privilégiée par les rois mérovingiens et carolingiens qui ont pris l'habitude d'y séjourner.

La disparition de l'Empire carolingien

En 843, le traité de Verdun consacre la division de l'Empire de Charlemagne entre ses trois petits-fils. Lothaire Premier, à qui échoit le titre impérial, reçoit la Lotharingie, du centre de l'Italie à la Frise. Louis le Germanique reçoit la Francie orientale qui deviendra la Germanie noyau du futur saint Empire romain Germanique. Charles le Chauve reçoit la Francie Occidentale et proclame peu après Compiègne capitale royale. Les successeurs de Charlemagne règnent alors sur un empire affaibli par les partages de territoires et les rivalités entre héritiers.

Le traité de Verdun

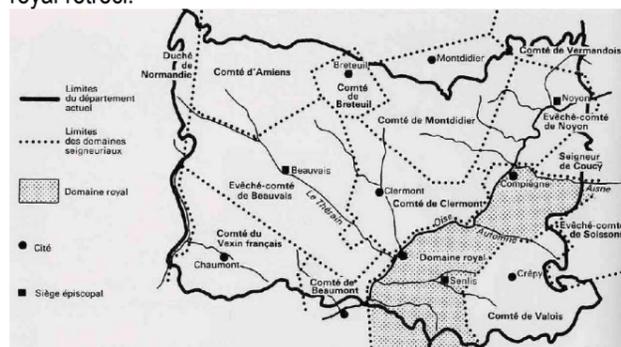


Les ducs et comtes, qui avaient reçu une terre pour un service rendu, deviennent indépendants.

Certains d'entre eux s'emparent même du titre royal. Ainsi, Hugues Capet est élu roi à Senlis et couronné à Noyon en 987.

Sous Hugues Capet, le régime féodal s'affirme et l'autorité du roi diminue. La réalité du pouvoir passe aux mains des abbés, évêques et comtes. Le domaine royal se réduit. Il ne concerne plus que l'Île de France qui s'étend jusqu'à Compiègne, l'Orléanais et quelques îlots tels que le domaine d'Attigny.

L'histoire du département se divise entre les différents évêchés et comtés. Seule la région de Chantilly, Senlis et Compiègne, au sud de la rivière Oise, reste dans le domaine royal rétréci.



Le Moyen-Âge voit l'Oise évoluer sous l'influence grandissante du clergé. De nombreuses abbayes sont construites dans la région où le pouvoir s'exerce dans les trois évêchés de Beauvais, Noyon et Senlis. Le comte évêque de Beauvais devient rapidement le deuxième personnage du royaume.

L'Oise et la construction de la France

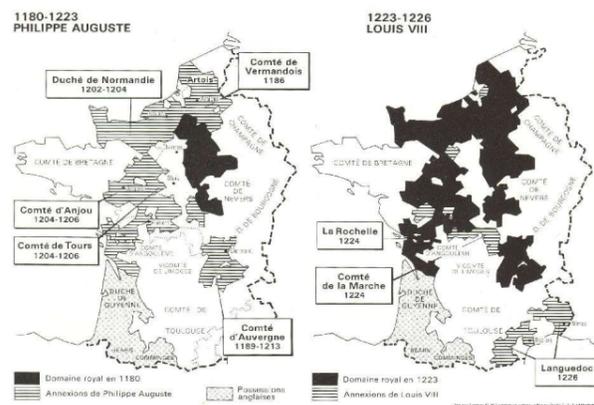
Philippe Auguste, l'affirmation du pouvoir royal.

En 1180, à la mort de Louis VII, le domaine royal ne s'étend plus que du Vexin au vicomté de Bourges. La plus grande partie des terres du royaume, de l'Aquitaine à la Normandie, est sous la suzeraineté des Plantagenêt, eux-mêmes, rois d'Angleterre.

Philippe Auguste arrive alors sur le trône et n'a de cesse de renforcer le pouvoir royal. Avec le soutien des milices bourgeoises des villes de Picardie, il mène diverses batailles contre ses vassaux trop puissants. Il va également créer les Baillis, fonctionnaires de la couronne chargés de faire appliquer la justice et de contrôler directement l'administration du domaine royal.

Le pouvoir royal s'affirme à nouveau avec l'appui de fidèles vassaux, comme les évêques-comtes de Noyon et de Beauvais. Philippe Auguste fait construire de nouvelles enceintes fortifiées autour des villes. Beauvais, Clermont, Senlis et Compiègne s'entourent alors de remparts.

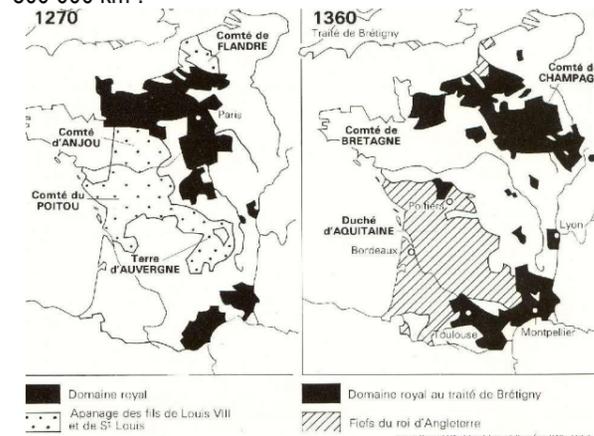
A la fin de son règne, Philippe Auguste est devenu le plus grand prince territorial du royaume avec le rattachement au domaine royal de plusieurs comtés et évêchés.



C'est à cette époque que l'expression Francia commence à désigner l'ensemble du royaume. Peu à peu, les successeurs de Philippe Auguste se sentent maîtres d'un territoire et plus seulement d'un peuple. Ainsi, sous Louis IX dit Saint Louis (1226-1270), le royaume des Francs devient le Royaume de France. Au XIII^{ème} siècle, Saint Louis attribue le comté de Clermont à son fils Robert (branche de la puissante maison de Bourbon). Au XIV^{ème} siècle, Philippe IV le Bel (1285-1314), le premier à se faire appeler « Roi de France », donne le comté de Valois à son fils Charles. Ainsi, au Moyen-Âge, les rois prennent l'habitude de céder en apanage des comtés de la région picarde à leurs proches. Le Valois en est un exemple.

En 1337, la guerre de Cent ans met fin à une période de prospérité et inaugure une longue période de troubles. C'est alors que l'Oise va jouer le rôle de remparts de Paris alors que les troupes anglaises déferlent sur la région amenant

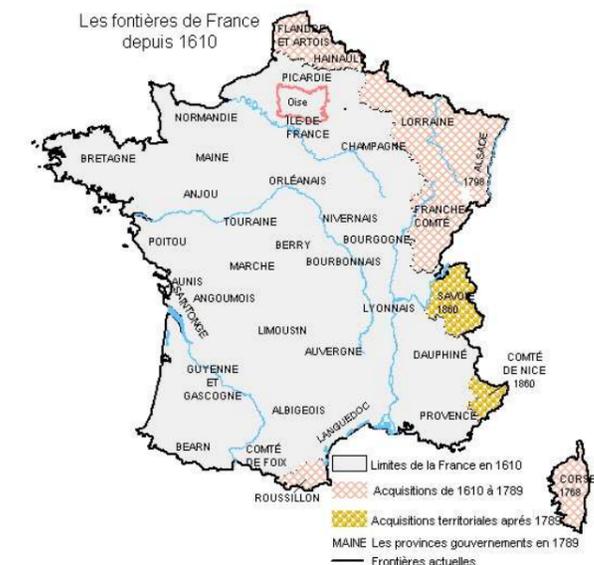
famine et peste noire. La guerre menace l'existence même du royaume mais n'interrompt ni son extension ni celle du domaine royal. En effet, en 1328, le royaume s'étend sur 313 000 km² et, à la défaite anglaise de 1453, sur environ 500 000 km².



Vers une stabilité des frontières

La fin de la guerre de Cent ans est marquée par le rétrécissement puis la disparition des zones contrôlées par les Anglais. Le royaume de France va s'agrandir jusqu'à atteindre ses limites actuelles.

En 1477, c'est sous Louis XI que la Picardie est rattachée définitivement au royaume.



Au XVI^{ème} siècle, les derniers grands fiefs sont progressivement rattachés. Sur le plan extérieur, des affrontements permettent des agrandissements territoriaux, principalement le long des frontières du Nord et de l'Est. La France prend sa forme hexagonale en 1766 avec le rattachement de la Lorraine. Vient ensuite l'épisode révolutionnaire avec sa nouvelle organisation unifiée du territoire, le rattachement des dernières enclaves et la création des départements.